

Présidentielles 2027 : quelles mesures de structuration patrimoniale envisager avant l'échéance ?

Anticiper un éventuel changement de cap fiscal n'est pas un exercice aisé, personne ne connaissant l'issue du scrutin, ni la composition de la future majorité, et pas davantage les réformes qui pourraient être votées.

L'histoire récente a d'ailleurs démontré que les programmes électoraux sont souvent amendés par les contraintes budgétaires, économiques ou parlementaires. Dans ce contexte d'incertitude, l'approche la plus pertinente consiste à renforcer la résilience de son organisation patrimoniale avec une structure globalement suffisamment souple pour s'adapter rapidement, plutôt que de prendre des décisions radicales poussées par des fiscalistes zélés.

La première réflexion concerne la transmission

Si un projet de donation existe déjà, il peut être opportun de l'étudier plus avant. Les abattements actuellement en vigueur, les dispositifs de démembrement ou les mécanismes de transmission d'entreprise ne sont jamais garantis dans la durée. Une transmission réfléchie avant un événement successoral, mise en œuvre dans un contexte juridique connu, sera toujours plus facile que sous contraintes. Les chefs d'entreprise, particulièrement concernés, peuvent mettre à profit la période actuelle pour auditer les dispositifs existants (pacte Dutreil, holding de reprise, gouvernance familiale, organisation du capital ou protection du conjoint survivant) en vérifiant toutes les options demeurant ouvertes.

La diversification des actifs constitue également une mesure de prudence

Une concentration excessive sur une seule classe d'actifs, qu'il s'agisse d'immobilier, d'actions ou d'une entreprise familiale, rend le patrimoine plus vulnérable aux évolutions réglementaires. Un patrimoine diversifié offre généralement une meilleure capacité de résistance face aux changements de fiscalité ou aux cycles économiques.

L'organisation juridique mérite également un examen attentif

SCI, sociétés holdings, démembrements, contrats de capitalisation ou assurance-vie doivent répondre à un véritable objectif patrimonial. Les structures « artificielles », mises en place uniquement dans une perspective fiscale, peuvent devenir fragiles si l'environnement législatif évolue. À l'inverse, les montages fondés sur des besoins économiques, familiaux ou

de gouvernance conservent souvent leur pertinence, quels que soient les changements politiques.

La liquidité représente un autre enjeu souvent négligé

Dans les périodes d'incertitude, disposer d'une capacité financière rapidement mobilisable constitue un atout. Cette réserve permet d'effectuer des arbitrages si de nouvelles opportunités apparaissent ou si certaines mesures fiscales devaient accélérer la mise en œuvre d'une stratégie patrimoniale.

L'assurance-vie conserve à cet égard une place particulière. Par sa souplesse juridique, sa capacité de transmission et la diversité des supports accessibles, elle demeure un outil d'organisation patrimoniale plus qu'un simple produit financier. Là encore, il convient moins de rechercher une optimisation fiscale immédiate que de maintenir une enveloppe adaptable aux évolutions futures.

Pour les contribuables fortement fiscalisés, multiplier les restructurations préventives peut être tentant, mais risqué si l'on prend aujourd'hui des décisions qui ne correspondraient plus aux besoins de demain. L'expérience montre que les stratégies « d'optimisation » construites sous l'effet de l'urgence politique sont rarement les plus performantes sur le long terme. La bonne question à se poser est de savoir si son patrimoine est suffisamment bien structuré pour faire face à plusieurs scénarios possibles.

Les patrimoines les plus robustes sont souvent ceux qui reposent sur quelques principes intemporels

Diversification des actifs, transmission anticipée, gouvernance familiale clarifiée, liquidité suffisante et structures juridiques cohérentes. L'incertitude électorale invite davantage à préparer qu'à prédire, et à renforcer les fondations du patrimoine plutôt qu'à tenter d'anticiper les contours exacts d'une réforme encore inconnue. Cette approche permet de traverser les alternances politiques avec davantage de sérénité et de conserver la capacité d'agir lorsque les règles du jeu deviennent enfin connues.